



RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 40 no 15 — 14 décembre 2020

LE CALENDRIER D’AFFICHAGE INTÉGRÉ 2021 EST MAINTENANT DISPONIBLE SUR L’INTRANET.

Conscœurs, confrères,

Le prochain affichage planifié par l'employeur devrait avoir lieu **du 19 janvier au 15 février 2021**. Il se nommera Groupe Appareillage et Souterrain. Ce groupe comprendra les affichages de postes vacants Métiers suivants : mécanicien et électricien d'appareillage, mécanicien de véhicules et équipements, ouvrier civil, jointeur et installateur.

Ce nouveau regroupement a été entériné par le **Comité Exécutif Provincial (CEP)** pour une durée d'un an. Il permettra aux candidats, ayant les mêmes exigences d'emploi ou similaires, de profiter des deux (2) affichages de 2021 et de plusieurs opportunités d'obtention de permanence, de changement d'emploi, d'endroit, etc.

La lettre d'entente n° 20-1500-31 intitulée « Modification des regroupements lors des comblements de poste à l'article 19.14 A) » entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Elle prévoit une rencontre avec la Direction avant l'échéance de la lettre d'entente - le 31 décembre 2021 - afin de déterminer si l'exercice a été concluant et si les dispositions de la lettre seront reconduites de façon permanente.

Solidairement,

Continuons
ENSEMBLE

Stéphane Michaud,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général